



Objet : Réponse de la CGT Vectalia Béziers à la note de service du 18 Juillet 2023 concernant le harcèlement, la malveillance et les comportements abusifs

Béziers, Le 18 Juillet 2023

Cher(e)s collègues,

Nous avons tous pris connaissance de la note de service émise par la direction concernant le harcèlement, la malveillance et les comportements abusifs au sein de notre entreprise. Nous souhaitons tout d'abord souligner l'importance de lutter contre ces problèmes qui peuvent affecter gravement le bien-être des salariés. Bon nombre d'entre vous ont subi des arrêts de travail liés aux pratiques managériales. Nous retrouvons bon nombre de salariés en pleurs !!

Ainsi, nous ne pouvons pas ignorer le paradoxe apparent entre cette déclaration de « tolérance zéro » envers le harcèlement et la réalité vécue par de nombreux salariés au quotidien. Il est essentiel de reconnaître que certaines pratiques et politiques en vigueur au sein de l'entreprise peuvent être source de souffrances et de malaises parmi les salariés.

La CGT Vectalia Béziers est préoccupée par les conditions de travail qui ne respectent pas les droits et le bien-être des salariés, ainsi que par le recours excessif aux menaces, demandes d'explication, constats, conseils de discipline et licenciements à la moindre contestation. De telles mesures peuvent décourager les salariés d'exprimer leurs préoccupations légitimes et entraver la construction d'un environnement de travail sain et respectueux.

Nous appelons à un dialogue social ouvert et constructif entre la direction et l'ensemble des représentants syndicaux sans aucune discrimination, dans le but de résoudre les problèmes et de créer un climat de travail plus favorable à l'épanouissement professionnel de chacun.

La CGT Vectalia Béziers s'engage à œuvrer en faveur d'un environnement de travail où règnent le respect mutuel, la dignité et la justice pour tous les salariés. Nous continuerons de soutenir les employés qui se sentent lésés ou victimes de harcèlement, et nous demandons à la direction de prendre des mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail et favoriser le dialogue social. A ce titre nous rappelons à notre direction VBM qu'il n'a été fait aucune réponse à notre dernière alerte sur le sujet le 02 Mars 2023, sachant que nous avons subi des dégradations sur nos véhicules personnels, des appels téléphoniques et des courriers anonymes depuis la création de la section syndicale CGT. Des plaintes auprès de la gendarmerie ont été déposées et la direction mise au courant sans aucune réaction.

Nous pouvons citer Chateaubriand : *« Tout à coup, une porte s'ouvre, entre silencieusement le vice appuyé sur le bras du crime, ...vision infernale. »*. **A la vue de la situation actuelle des salariés et au climat de terreur dans notre entreprise, nous redoutons que cette note de service se transforme en un règlement de compte avec une absence totale de discernement.**

Ensemble, nous pouvons construire un meilleur avenir, un autre avenir pour notre entreprise en favorisant le respect des droits des travailleurs et en faisant preuve de transparence et d'équité dans nos actions. Que chacun en prenne bien conscience, tous les salariés doivent apporter une réponse claire pour que se concrétise cet objectif commun.

Soyons tous unis et solidaires, soyons fraternels. Notre devise républicaine guide notre chemin : Liberté, Egalité, Fraternité.

Perrine ROUANET, Représentante de Section Syndicale CGT.